

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE

2017

CYCLISME

BMX



Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX
Tél : 08.11.04.05.55 (non surtaxé) – E-mail : info@ffc.fr – Web : <http://www.ffc.fr>
Fédération affiliée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)
Créée le 6 février 1881 sous la dénomination Union Vélocipédique de France





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Pour les Championnats du Monde, d'Europe et les Jeux Européens, il arrête la sélection nominative sur proposition des entraîneurs nationaux en charge du collectif « Elite » concerné et après consultation du Médecin Fédéral et du Manager Général du Haut Niveau et de la Performance.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de la performance de l'Equipe de France. L'objectif prioritaire de l'Equipe de France est d'obtenir des médailles d'Or et des podiums aux épreuves de référence : Jeux Olympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe. L'intérêt de la performance de l'Equipe de France se situe donc en rapport avec cet objectif prioritaire.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut(vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, l'absence totale ou partielle du suivi médical réglementaire ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).

5 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Equipe de France et respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini à cet effet et validé par l'Entraîneur national en charge du collectif élite de la discipline, sauf contre-indication médicale constatée par le médecin en charge des équipes de France et/ou le médecin fédéral.

6 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

7 - Les modalités et critères ci-après sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (U.C.I) aux règles en vigueur.

8- Dès finalisation de la convention Sportif de Haut-Niveau / FFC, conformément à l'Article L221-2-1 du Code du Sport, la signature par le sportif sera une condition de sélection.



CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE BMX

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
1	Stage national cadets – SQY	10/02/17	12/02/17	3	FRA
2	Revue d'effectif U22 - action « JEUNE » – SQY	01/03/17	05/03/17	5	FRA
3	Stage de préparation championnat du monde - action « RELEVE et OLYMPIQUE » – Rock Hill	25/03/17	04/04/17	10	USA
4	Stage de préparation coupes du monde – action « JEUNE, RELEVE et OLYMPIQUE » – Papendal / Zolder	19/04/17	23/04/17	5	PB + BEL
5	CDM 1 - Papendal	04/05/17	08/05/17	5	PB
6	CDM 2 - Zolder	11/05/17	15/05/17	5	BEL
7	Championnat d'Europe – Bordeaux	12/07/17	17/07/17	5	FRA
8	Championnat du monde – Rock Hill	22/07/17	31/07/17	9	USA
9	Stage national cadets – Bourges	27/10/17	29/10/17	3	FRA



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE ELITE

Parcours de compétitions 2017 - ELITES

➔ Objectif ELITES 2017 :

- Championnat d'Europe : BORDEAUX (FRA) – 14 au 16 juillet 2017.
- Championnat du Monde : ROCK HILL (USA) – 27 au 29 juillet 2017.

➔ Epreuves permettant la sélection au championnat du monde :

- Coupe du monde 1 : PAPENDAL (PB) – 5 au 7 mai 2017.
- Coupe du monde 2 : ZOLDER (BEL) – 13 au 14 mai 2017.

➔ Principes ELITES :

- Est considéré comme élite tout(e) pilote évoluant en catégorie élite en compétitions internationales.
- L'objectif est de se servir des compétitions internationales de références et courues sur le format olympique pour sélectionner l'équipe de France élite sur les championnats d'Europe et du Monde. En dehors de ces courses « objectifs », les équipes de France élites seront engagées sur les coupes du monde courues **avant le Championnat du Monde**.

➔ Etablissement d'un Collectif Olympique :

La Direction technique nationale détermine un « Collectif Olympique » sur la base de performances établies au cours de l'Olympiade précédente au regard des critères de sélectionnabilité aux Jeux Olympiques 2016 et la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort, orienté vers les prochains Jeux Olympiques.

Les pilotes sont informés individuellement par l'Entraîneur national de la discipline de leur appartenance à ce collectif olympique.

L'appartenance à ce collectif est revue chaque saison.

➤ **Etablissement d'un Collectif Relève :**

La Direction technique nationale détermine un « Collectif Relève » sur la base de performances établies au cours de l'Olympiade précédente au regard de la déclinaison des critères de sélectionnabilité aux Jeux Olympiques 2016 et la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort, orienté vers les prochains Jeux Olympiques.

Les pilotes sont informés individuellement par l'Entraîneur national de la discipline de leur appartenance à ce collectif relève.

L'appartenance à ce collectif est revue chaque saison.

CHAMPIONNAT DU MONDE - ELITES

ROCK HILL (USA) – 27 au 29 juillet 2017

Annonce sélection : après CDM Zolder

➔ Critères de qualification :

- En catégories élites (Hommes et Dames), seuls les pilotes sélectionné(e)s en équipe de France peuvent prendre part au championnat du Monde.
- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

Quotas élites hommes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2016	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	6
5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations	5
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Les pilotes classés dans les 16 premiers du classement UCI individuel 2016 sont qualifiés nominativement en plus des quotas ci-dessus.
- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote en élites hommes.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

Quotas élites femmes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2016	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	5
5 ^{ème} et 8 ^{ème} nations	4
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Les pilotes classées dans les 8 premières du classement UCI individuel 2016 sont qualifiées nominativement en plus des quotas ci-dessus.
- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote en élites femmes.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➔ Critères de sélectionnabilité des pilotes :

Les pilotes qualifiés nominativement pour le championnat du monde Elite 2017 sont sélectionnables en équipe de France pour cette compétition.

Au regard de la saison 2016, les pilotes appartenant au « Collectif Olympique » sont sélectionnables en équipe de France pour cette compétition.

Les pilotes ayant obtenu au moins une performance ci-dessous sont sélectionnables :

ELITES	HOMMES	FEMMES
Saison 2017	-1 x finale sur une CDM* avant le 16/05/2017 ou -Top 16 au classement CDM au 16/05/2017	-1 x finale sur une CDM* avant le 16/05/2017 ou -Top 16 au classement CDM au 16/05/2017

**CDM : coupe du monde*

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élites courues sur le format olympique.

Les quotas restants après la phase de sélectionnabilité, s'ils sont attribués, sont orientés prioritairement vers des pilotes issus ou en capacité d'intégrer les « collectifs relève » et/ou « jeune » déterminés par la DTN, au regard de l'analyse des épreuves internationales de référence élites.

➔ Critères de sélection nominative des pilotes titulaires et remplaçants :

Parmi les sportifs sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner les pilotes ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en Championnat du Monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçants sera effectuée selon les critères suivants :

1. Performances entre le 1^{er} janvier 2017 et le 16 mai 2017 :

- Analyse des résultats du pilote sur les compétitions de niveau mondial (coupes du monde).

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Analyse de l'état d'esprit du pilote et de sa capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort ;
- Analyse du comportement du pilote vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (athlètes, staff, DTN, intervenants extérieurs...) ;
- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical ;
- Analyse de l'assiduité du pilote et de son attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France. Le pilote devra démontrer sa volonté d'adhérer à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le sélectionneur du collectif France.

➔ Cas de blessure ou maladie :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une blessure ou maladie. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX et/ou du médecin fédéral ;
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote ;
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

CHAMPIONNAT D'EUROPE - ELITES

BORDEAUX (FRA) – 14 au 16 juillet 2017

Annonce sélection : après CDM Zolder

➔ Critères de qualification :

- ➔ Quotas élites hommes : 16 pilotes
- ➔ Quotas élites femmes : 16 pilotes
- En 2017 les critères de sélection équipe de France pour le championnat d'Europe élite sont les mêmes que pour le championnat du monde élite.
- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➔ Nomination des quotas élites HORS EQUIPE DE FRANCE :

La nomination des pilotes élites hors équipe de France pour le championnat d'Europe 2017 s'effectue selon les critères suivants entre le 1^{er} janvier 2017 et le 16 mai 2017 :

- Analyse des résultats du pilote sur les épreuves internationales de référence élites (european league courues sur format olympique et/ou coupes du monde) ;
- Analyse des résultats du pilote sur les manches de coupe de France élites (si besoin de départager).

➔ Cas de blessure ou maladie :

Le DTN étudie toute nomination potentielle de pilotes en retour à la compétition après une blessure ou maladie. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX et/ou du médecin fédéral ;
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote ;
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

COUPES DU MONDE 2017 - ELITES

➔ Critères de sélectionnabilité des pilotes :

Au regard de la saison 2016, les pilotes des collectifs « olympique » et « relève » déterminés par la DTN sont sélectionnables en équipe de France pour les coupes du monde ci-dessous :

- CDM 1 : PAPENDAL (PB) – du 5 au 7 mai 2017.
- CDM 2 : ZOLDER (BEL) – du 12 au 14 mai 2017.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote garde la possibilité d'acquérir le statut de sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élites.

➔ Critères de sélection nominative des pilotes titulaires et remplaçants :

Parmi les sportifs sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner les pilotes ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçants est effectuée selon les critères suivants :

1. Performances au moment de l'annonce de la sélection :
 - Analyse des résultats du pilote sur les compétitions internationales de référence élites.
2. Respect du fonctionnement équipe de France :
 - Analyse de l'état d'esprit du pilote et de sa capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort ;
 - Analyse du comportement du pilote vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (athlètes, staff, DTN, intervenants extérieurs...) ;
 - Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical ;
 - Analyse de l'assiduité du pilote et de son attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France. Le pilote devra démontrer sa volonté d'adhérer à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le sélectionneur du collectif France.

➔ Cas de blessure ou maladie :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilote en retour à la compétition après une blessure ou maladie. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX et/ou du médecin fédéral.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

STAGE PREPARATION MONDIAL 2017 – ELITES

ROCK HILL (USA) – 26 mars au 4 avril 2017

➔ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectif « olympique » déterminé par la DTN ;
- Collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élites.

STAGE PREPARATION CDM 1 et 2 - ELITES

PAPENDAL (PB) et ZOLDER (BEL)
19 au 23 avril 2017

➔ Critères de sélection nominative des athlètes :

- Collectif « olympique » déterminé par la DTN ;
- Collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élites.



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE U22

➔ Principes U22 :

- Est considéré comme « U22 » tout(e) pilote évoluant en catégorie junior ou élite en compétitions internationales et né(e) en 1996 ou après, jusqu'à 2000.

PILOTES U22	
JUNIORS 1 ET 2 Sportifs né(e)s en 2000 et 1999 pour la saison 2017	ELITES MOINS DE 22 ANS Sportifs né(e)s entre 1998 et 1996 pour la saison 2017

- L'équipe de France « U22 » peut être engagée sur les manches de Coupe du Monde disputées en Europe sous réserve de l'ampleur du programme des Equipes de France 2017 ;

➔ Etablissement d'un Collectif Jeune:

La Direction technique nationale détermine un « Collectif Jeune » sur la base de performances établies au cours de l'Olympiade précédente au regard de la déclinaison des critères de sélectionnabilité aux Jeux Olympiques 2016 et la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort, orienté vers les futurs Jeux Olympiques.

Les pilotes concernés sont invités à la « revue d'effectif U22 annuelle » se tenant au Centre national du cyclisme début mars.

L'appartenance à ce collectif est revue chaque saison.

COUPES DU MONDE 2017

U22 – JUNIORS ET ELITES

Annonce sélection : fin avril

➔ Coupes du monde :

- CDM 1 : PAPENDAL (PB) – du 5 au 7 mai 2017.
- CDM 2 : ZOLDER (BEL) – du 12 au 14 mai 2017.

➔ Critères de sélection nominative des pilotes titulaires et remplaçants :

Dans l'objectif de sélectionner les pilotes ayant les plus grandes capacités à obtenir l'Or ou une médaille en championnats d'Europe et/ou du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçants est effectuée selon les critères suivants :

1. Performances entre le 1^{er} janvier 2017 et le 25 avril 2017 :

- Analyse des résultats du pilote sur les manches d'European league courues sur format olympique ;
- Analyse des prestations sur les stages de préparation collectif France « jeune ».

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Analyse de l'état d'esprit du pilote et de sa capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort ;
- Analyse du comportement du pilote vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (athlètes, staff, DTN, intervenants extérieurs...) ;
- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical ;
- Analyse de l'assiduité du pilote et de son attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France.

➔ Cas de blessure ou maladie :

Le DTN étudie toute sélection potentielle de pilote en retour à la compétition après une blessure ou maladie. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX et/ou du médecin fédéral ;
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote ;
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

REVUE D'EFFECTIF PROGRAMME « JEUNE » (U22 – JUNIORS ET ELITES) *SQY (FRA) – 1 au 5 mars 2017*

➔ Critères de sélection nominative des pilotes :

- Collectif « jeune » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élites.

STAGE PREPARATION – CDM 1 et 2 PROGRAMME « JEUNE » (U22 – JUNIORS ET ELITES) *PAPENDAL (PB) et ZOLDER (BEL) 19 au 23 avril 2017*

➔ Critères de sélection nominative des athlètes :

La sélection nominative des pilotes est effectuée selon les critères suivants :

- Analyse des résultats du pilote sur la manche d'European league de Zolder 2017 ;
- Analyse des prestations sur la revue d'effectif U22 du 1 au 5 mars 2017.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, un pilote peut être sélectionné nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élites.



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE JUNIOR

Parcours de compétitions 2017 – JUNIORS

➔ Objectifs JUNIORS 2017 :

- Championnat d'Europe : BORDEAUX (FRA) – 14 au 16 juillet 2017.
- Championnat du monde : ROCK HILL (USA) – 27 au 29 juillet 2017.

➔ Epreuves permettant la sélection aux championnats d'Europe et du monde:

- European league 1 : ZOLDER (BEL) – 31 mars et 1 avril 2017.
- Coupe du monde 1 : PAPENDAL (PB) – 5 au 7 mai 2017.
- Coupe du monde 2 : ZOLDER (BEL) – 12 au 14 mai 2017.

➔ Principes JUNIORS :

- Est considéré comme junior tout(e) pilote évoluant en catégorie junior en compétitions internationales.
- Les équipes de France juniors sont engagées sur les championnats d'Europe et du monde.

CHAMPIONNAT DU MONDE – JUNIORS

ROCK HILL (USA) – 27 au 29 juillet 2017

Annonce sélection : après CDM Zolder

➔ Critères de qualification :

➔ Quotas juniors hommes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2016	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	6
5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations	5
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➔ Quotas juniors femmes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2016	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	5
5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations	4
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

Rappel : le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➤ Nomination des quotas juniors HORS EQUIPE DE FRANCE JUNIOR :

La nomination des pilotes juniors hors équipe de France pour le championnat du monde 2017 s'effectue selon les critères suivants entre le 1^{er} janvier 2017 et le 16 mai 2017 :

- Analyse des résultats du pilote sur les manches d'European league courues sur le format olympique.
- Analyse des prestations du pilote sur les manches de coupe du monde (si besoin de départager).

➤ Critères de sélection nominative des pilotes titulaires et remplaçants EN EQUIPE DE FRANCE JUNIOR :

Parmi les sportifs nominés et dans l'objectif de sélectionner les pilotes ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou aux jeux olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçants est effectuée selon les critères suivants :

1. Performances entre le 1^{er} janvier 2016 et le 16 mai 2017 :

- Analyse des résultats du pilote sur les manches d'european league courues sur le format olympique ;
- Analyse des prestations du pilote sur les manches de coupe du monde (si besoin de départager) ;
- Analyse des prestations sur les stages de préparation équipe de France « jeune ».

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Analyse de l'état d'esprit du pilote et de sa capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif France fort ;
- Analyse du comportement du pilote vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (athlètes, staff, DTN, intervenants extérieurs...) ;
- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical ;
- Analyse de l'assiduité du pilote et de son attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France.

➤ Statut prioritaire :

Au regard de la saison 2016, les pilotes juniors 1 en 2016 qui répondent au critère suivant sont sélectionnables en équipe de France pour le championnat du monde 2017 :

- Finaliste du championnat du monde junior 2016.

➤ Cas de blessure ou maladie :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité ou nomination potentielles de pilote en retour à la compétition après une blessure. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX et/ou du médecin fédéral ;
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote,
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

CHAMPIONNAT D'EUROPE – JUNIORS

BORDEAUX (FRA) – 14 au 16 juillet 2017

Annonce sélection : après CDM Zolder

⇒ Critères de qualification :

⇒ Quotas juniors hommes : 16 pilotes

⇒ Quotas juniors femmes : 16 pilotes

- En 2017 les critères de sélection équipe de France pour le championnat d'Europe junior sont les mêmes que pour le championnat du monde junior.
- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

⇒ Nomination des quotas juniors HORS EQUIPE DE FRANCE JUNIOR :

La nomination des pilotes juniors hors équipe de France pour le championnat d'Europe 2017 s'effectue selon les critères suivants entre le 1^{er} janvier 2017 et le 16 mai 2017 :

- Analyse des résultats du pilote sur les manches d'European league courues sur le format olympique ;
- Analyse des résultats du pilote sur les manches de coupe de France juniors (si besoin de départager).

⇒ Cas de blessure ou maladie :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité ou nomination potentielle de sportifs en retour à la compétition après une blessure ou maladie. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX et/ou du médecin fédéral ;
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote ;
- 2 dernières performances internationales avant blessure ou niveau de performance internationale en reprise de compétition



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Céline HUTSEBAUT

E-mail : c.hutsebaut@ffc.fr - Tél: +33 (0)1 81 88 09 51

Entraîneurs Nationaux de la discipline

- SASTRE Julien – Entraîneur National
- VIOLAIN Mickaël – Entraîneur pôle France SQY
- CHERBONNEL Yann – Entraîneur pôle France jeune Bourges

Diffusion des Sélections en Equipe de France

The screenshot shows the website www.ffc.fr with a navigation menu. A red callout box points to the URL 'www.ffc.fr' in the browser address bar. Another red callout box points to the 'DTN' menu item. A third red callout box points to the 'Haut Niveau / Equipe de France' sub-menu item under 'HAUT NIVEAU'.

www.ffc.fr

DTN

Haut Niveau / Equipe de France

www.ffc.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

BOUTIQUE OFFICIELLE

Mots clefs, sujets

VIE FÉDÉRALE LICENCES **DTN** CYCLISME FÉMININ LOISIRS

PRÉSENTATION DE LA DTN

- > Directeur Technique National
- > Conseiller
- > Conseiller technique
- > Travailler ou collaborer au sein de la DTN

HAUT NIVEAU

- > **Equipe de France**
- > Les facteurs de la performance
- > Les pôles
- > Parcours de l'excellence sportive

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION

- > Formation des cadres techniques fédéraux
- > Formation des cadres techniques professionnels
- > Double projet de l'athlète de Haut Niveau
- > Taxe d'apprentissage
- > Ressources documentaires

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- > Projet de ligue
- > Relation CTS
- > Relation Direction Régionale
- > Collectivité territoriale
- > Librairie – vente en ligne

MÉDICAL – LUTTE CONTRE LE DOPAGE

PRIX FFC/Fondation FDJ « pour un cycliste »
HANDICAP – SOLIDARITE - INS
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
Fondation FDJ